

La Voix du Quartier

site: www.gazelle-routeduzes.fr

email: comitegazelle@yahoo.fr

2a rue de la Gazelle salle M.Gouvernet 30000 Nîmes

téléphone: 07 82 24 79 70

N° 30 - Février 2014



Votre comité de quartier tiendra désormais une permanence salle Marcel Gouvernet (près d'Ô P'tit Primeur) le premier mercredi du mois de 17h à 18h30 (excepté juillet et août).

Nous avons également mis en place une ligne téléphonique où vous pouvez nous joindre ou nous laisser un message, pour ceux qui n'ont pas la possibilité de le faire sur internet. Nous voulons ainsi pouvoir représenter au mieux les habitants du quartier auprès des élus locaux.

N'hésitez donc pas à nous faire part de votre avis et de vos attentes...

Ce journal vous présente notre bilan 2013 et le résumé des préoccupations exprimées par les habitants lors de notre AG de décembre et de nos réunions publiques.

Bernard Foucher

Présentation du nouveau bureau :

Bernard Foucher

Président

Anne-Marie Quiot

vice-présidente

Gilbert Raynal

trésorier

Régine Eldarov-Desprets

secrétaire

Patricia Séguy

secrétaire adjointe

Thierry Hérisan

site internet et communication

Thérèse Bacchetto, Max

Fabrié, Marie-France Lucas,

Alain Lecacheur, Bruno

Coppola

> Si vous souhaitez vous joindre à nous ou nous aider sur un dossier, vous êtes bienvenu(e).

Les dates à retenir

Mercredi 5 mars

18h30

Réunion publique avec

Les candidats aux

Élections municipales

salle M.Gouvernet .

Dimanche 13 avril

10h - 16h

Rando-Garrigue.

Vendredi 13 juin

à partir de 19h

« Faites de la Musique »

Jardinet de la Gazelle.

Les demandes et projets que nous avons classés par thème

1

CIRCULATION-VITESSE EXCESSIVE

• ROUTE D'UZES:

- Demande d'une zone à vitesse limitée à 30km/h près des commerces et des écoles avec la mise en place de contrôles voir notre pétition en annexe.

- Sécuriser les entrées et sorties de

l'école primaire de La Gazelle.

- Matérialiser un stationnement pour « handicapés » aux abords des commerces.

• RUE DES RESEDAS:

Limitation à 30 km/h - piste cyclable

depuis le Pont des Pendus,

• CARREFOUR de l'AIR PUR: revoir le système de Stop (améliorer la visibilité).

• RUE DELVINCOURT:

aménagement anti-vitesse.

2 VOIRIE

- ENTRE LA RUE ANDRE NIER ET LE FOUR A CHAUX: Réfection du trottoir (voté et en attente d'avis du Conseil Général et de l'Armée.)
- RUE DES TROIS PONTS: Réfection de la chaussée en bas de la rue (programmée par la Ville)
- GOULET GABRIEL FAURE/ CHEMIN DES JUSTICES VIEILLES: Solution à mettre en place déjà évoqué, en attente) et réfection de la chaussée.
- RUE DES SOPHORAS: Réfection de la Chaussée et des trottoirs (partie entre la route d'Uzès à la rue A. Croizat)
- RUE DE LA MAISON MATERNELLE:

Réfection de la chaussée.

- ROUTE D'UZES:
 - Réfection complète des chaussées, notamment de la plate-forme/ parking près du Pont des Pendus et aménagement paysager fleuri (enlèvement blocs de pierres).
 - création d'un vrai trottoir à partir du Four à Chaux jusqu'à Calvas.
 - création d'un « tourne à gauche » vers la rue Marius Dubois.
- RUES MARIUS DUPORT ET D'EVERLANGES: installation de poteaux anti-stationnement, rue Duport, le long du Foyer de l'Enfance

(remplaçant les bandes jaunes inefficaces); idem rue d'Everlanges.

- CHEMIN DU MAS DE ROULAN: Pose d'un ralentisseur au bas du Chemin près de la plate-forme Calvas.
- RUE DES OLIVIERS: Prévoir d'empêcher le stationnement à l'angle de la rue des Oliviers et de la Route d'Uzès (plot dissuasif)

Il est également demandé à la Mairie de contrôler plus étroitement le travail de ses agents ou prestataires : réfection de chaussée, effacement de tags, nettoyage des voies,...qui laisse souvent à désirer.

3 TRANSPORTS PUBLICS

- MASSILLAN: demande d'un parking relais jusqu'à la ligne D serait prolongée. Ce stationnement pourrait également profiter à l'IME le Bosquet.

- ZONE GARRIGUE: demande d'une desserte par minibus suffisamment fréquents et réguliers.

4 PROPRETE / EMBELLISSEMENT

- NETTOYAGE PLUS REGULIER : des voies de notre quartier particulièrement dans la zone commerciale. On souhaite aussi une meilleure gestion des poubelles de l'Ecole Primaire.

- EMBELLISSEMENT DE NOTRE ENVIRONNEMENT COMMUN : le comité soutient la valorisation de notre quartier et les efforts de chacun : fleurissement des propriétés, réalisation de murs de clôture en

pierres sèches.

- RUE DE LA GAZELLE : revoir les écoulements d'eaux usées de certaines maisons qui devraient être raccordées obligatoirement au tout-à-l'égout (mais qui s'évacuent par le caniveau).

5 SECURITE

- POLICE: Nous ne voyons que très rarement la police dans notre quartier : nous demandons l'affectation d'îlotiers (agents visibles, connus et « joignables »)
- VIDEO-SURVEILLANCE: Une

caméra est demandée rue des Résédas, à proximité de la sortie secondaire, de l'école primaire ainsi qu'à l'intersection des rues d'Everlanges et Marius Duport .

- IME LE BOSQUET: L'éclairage est à renforcer aux abords de cet établissement pour le sécuriser.
- VOISINS SOLIDAIRES Mise en place du dispositif (voir en annexe).

6 DIVERS

- JARDINET DE LA GAZELLE: Nous demandons l'agrandissement du seul lieu public de rassemblement des habitants du quartier.
- SURVEILLANCE DE LA GARRIGUE: présence réelle et dissuasive de gardes verts.
- ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS: Une meilleure gestion de l'enlèvement des encombrants.

- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF: Une plus grande transparence sur les coûts des contrôles
- LES SOURCES DU QUARTIER: nous souhaitons qu'elles soient mieux répertoriées.
- BORNES A INCENDIE: poursuite du maillage réglementaire du quartier.
- CARRIERE « ROUVIN », chemin des Justices Vieilles : Nous

demandons une étude sur l'utilisation de cet espace avec possibilité d'une salle omnisports, d'une crèche etc...

- COS: Une étude d'impact sur une éventuelle diminution du COS dans certaines zones.

Mise en place d'un partenariat avec les COMMERCANTS qui font la vie de notre quartier.

Nos resultats 2013...

Mise en sens unique
montant de la rue du Chalet
avec marquage e trottoir



Arrêt du bus D déplacé
et sécurisé à Combe
de la Lune



Aménagement du trottoir-
parking du bas de
la rue André Nier



Murs en pierres sèches: grace
au travail du comité: prix du
plus beau en mur en pierres
sèches organisé par la mairie



Reconstruction de
l'escalier de la rue de
la Montagnette à A.Nier



Rue des Trois Ponts: ralentisseurs;
pose de Stop et marquage
au sol d'une zone piétons



Pose d'un banc arrêt
justice vieilles



Marquage chemin piétons
rue des Justices vieilles



Rue des Trois Ponts



Pose panneau affichage
salle Marcel Gouvernet



AVIS SUR LE PROJET
DE LA DEVIATION NORD
Organisation d'un débat avec
les habitants du quartier



AVIS SUR LE PROJET
DU TRAM-BUS
Participation aux reunions
publiques et defense des
interets du quartier



SOIRRE THEATRALE 25 MARS
"Rier ne sert d'exister" par L'ATP



"FAITES" DE LA MUSIQUE
Juin 2013



RANDO GARRIGUE
Avril 2013



Et aussi:

- Rédaction et distribution de la Voix du quartier, tenue du site internet.

Salle Marcel Gouvernet: mise en place par le comité

- Atelier arts plastiques, les lundis de 14h30 à 16h30.
- Atelier Sévillanes, les mercredis (sauf v. scolaires) à 18h30.

Ces lieux sans nom... pour un petit supplément d'âme...

Avez-vous remarqué que, dans notre quartier, bon nombre d'espaces publics ne portent pas de nom officiel ?

Aidez-nous à en faire l'inventaire, faites-nous des propositions que nous soumettrons au Conseil Municipal.

Ainsi, par exemple, le «jardinet» où nous faisons la fête du quartier pourrait

s'appeler «le jardin de la Gazelle».

La place devant l'école primaire pourrait s'appeler «place du chalet» et perpétuer ainsi le souvenir de l'emplacement du petit chalet en bois ancien terminus du tramway.

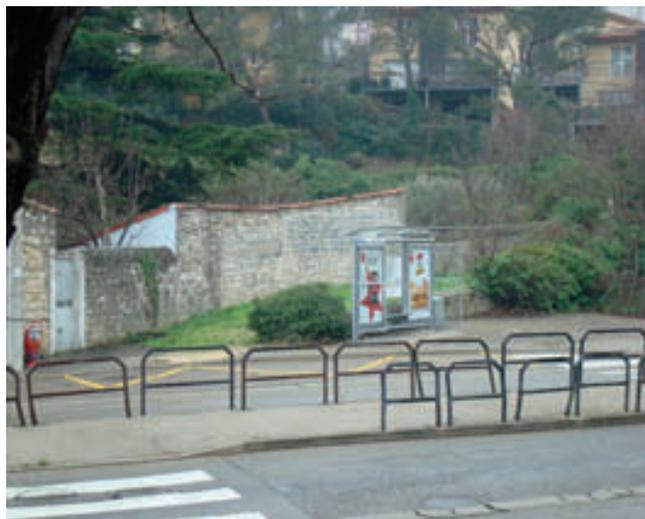
Le plan au croisement de la route d'Uzès et de la rue des trois ponts pourrait être appelé «Plan du lavoir

» en souvenir du lavoir qui existait derrière l'actuel arrêt de bus.

L'espace autour de l'arrêt de bus «Kléber» (dont nous demandons un aménagement digne de l'entrée dans la quartier), pourrait s'appeler «Place de l'Octroi», en souvenir du «péage» qui existait à proximitéce faisant l'histoire du quartier s'inscrira dans la postérité.

QUELQUES NUMÉROS UTILES

- Pour les tags appeler le 04 66 76 84 82
- Pour les déchets sauvages abandonnés sur la voie publique ou en garrigue: 04 66 02 54 54
- Pour les encombrants: 08 00 420 420
- Comité de La gazelle: 07 82 24 79 70 ou comitegazelle@yahoo.fr



Gêçons le moins possible nos voisins...

Préfecture du Gard.

EXTRAIT de l'arrêté préfectoral n 2008-193-7 du 11 juillet 2008.

Article 8 : Dispositions générales applicables aux lieux d'habitation.

Ne pas utiliser, pour des travaux de bricolage et de jardinage, des appareils à moteurs en dehors des horaires suivants:

- de 8h30 à 19h30, les jours ouvrés.
- de 9h à 12h et de 15h à 19h, les samedis
- de 10h à 12h, les dimanches et jours fériés.



Nom:	Prénom:
Adresse:	
Téléphone fixe:	Portable:
Email:	Signature :

Adhérez au comité de quartier de La Gazelle (10 € par famille pour un an par chèque libellé à l'ordre du comité de la Gazelle) et faites-nous part de vos préoccupations.

A renvoyer ou à déposer dans la boîte aux lettres (près du «Ô P'tit Primeur»), avec le chèque, à :
Comité de quartier de La Gazelle, salle M. Gouvernet, 2a rue de la Gazelle-30000 Nîmes





SOLIDARITE-CONVIVIALITE-VIGILANCE.

Au-delà du travail des services publics et pour assurer la tranquillité dans nos quartiers, sachons prévenir les incivilités et délits (cambriolages-escroqueries-dégradations diverses) par plus de solidarité.

Pour œuvrer dans ce sens, votre comité propose de mettre en place une organisation de VOISINS SOLIDAIRES, en créant le réseau **S.C.V** (solidarité-convivialité-vigilance).

Vous avez peut-être déjà mis en place, avec vos voisins immédiats, un système de veille conviviale à l'occasion de vos absences ou congés ; si vous agrandissez ce réseau, il sera plus efficace.

COMMENT FONCTIONNE CE RESEAU :

- Vous vous inscrivez auprès du comité en remplissant le bulletin ci-joint.
- Nous constituons des chaînes, par résidence, portion de rue etc... et vous transmettons la liste de voisins solidaires qui correspond à votre réseau.
Si vous voulez signaler votre absence programmée, si vous avez constaté un démarchage suspect, si vous avez été victime de cambriolage ou de dégradation : **vous prévenez par email ou téléphone le voisin qui vous suit dans la chaîne, celui-ci contactera à son tour le voisin suivant** etc.....très rapidement le réseau entier de votre quartier sera alerté.
- Vous pouvez aussi décider de confier à l'un des membres, le soin de vider régulièrement votre boîte aux lettres, de faire le tour de votre jardin, de nourrir votre chat ou vos poules... et l'inviter à prendre l'apéro avant votre départ !
- **En cas d'information intéressant l'ensemble du quartier, vous pouvez appeler le comité au n°07 82 24 79 70**, qui se chargera de diffuser l'information aux autres réseaux.

Cette formule a déjà été expérimentée avec succès par un réseau de cabinets médicaux. Il suffit d'un seul coup de fil pour prévenir l'ensemble du réseau.



Le comité fonctionne avec des bénévoles, afin d'assurer nos modestes coûts de fonctionnement, nous souhaiterions votre adhésion (non obligatoire) au comité: 10€ par an/par famille.

NOM-Prénom :

adresse postale :

E.mail :

Téléphone fixe et portable :

SIGNATURE :

ADHERE AU DISPOSITIF « VOISINS SOLIDAIRES »

ADHERE AU COMITE DE QUARTIER DE LA GAZELLE OUI NON

Comité de La Gazelle, salle M.Gouvernet, 2a rue de La Gazelle 30000 Nîmes.



STOP A LA VITESSE ROUTE D'UZES

Cette route départementale très fréquentée, avec ses trottoirs étroits voire inexistantes où se trouvent l'école primaire ainsi que l'école maternelle, de nombreux commerces, présente un danger pour les piétons du fait du non-respect, par certains, de la vitesse autorisée.

Nous réclamons :

- **Des solutions pour limiter et contrôler la vitesse, surtout aux abords des commerces et des écoles.**
- **La sécurisation des entrées et sorties des enfants (police ou autre dispositif)**

**SIGNEZ LA PETITION QUE NOUS DEPOSERONS A LA MAIRIE.
PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOUS SERONS
ENTENDUS**



nom-prénom :
Adresse :
Téléphone fixe : Portable :
Adresse mail :

SIGNATURE :

Signons la pétition STOP A LA VITESSE ROUTE D'UZES afin que les autorités réagissent
A renvoyer ou à déposer dans la boîte aux lettres au : *Comité de quartier de La Gazelle, salle M.Gouvernet (près du Ô P'tit Primeur), 2a rue de La Gazelle-30000 Nîmes*